



Mai 2005

I

Pour certains, les recherches qui portent sur le discours, ce qu'on appelle quelquefois « linguistique du discours » ou « analyse du discours » (deux termes qui à notre sens ne sont pas équivalents, comme on le verra) sont une occupation pas toujours sérieuse, qui mêle de manière mal contrôlée des analyses d'ordre linguistique avec des considérations socio- ou psychologiques de seconde main. La solution de facilité a longtemps consisté à les rejeter aux confins des sciences du langage. Aujourd'hui on s'y risque moins, car une crise d'identité généralisée affecte les partages disciplinaires traditionnels.

S'il est de plus en plus difficile de récuser l'intérêt de ce type de recherches, en revanche on peut se demander si l'on peut leur assigner des limites claires. Comme le reconnaît D. Schiffrin, « l'analyse du discours est une des zones les plus vastes et les moins définies de la linguistique. » (1994, p. 407) Un débat récurrent oppose d'ailleurs ceux qui veulent y voir une discipline de plein droit et ceux qui préfèrent y voir un espace de rencontre privilégié entre les divers champs des sciences humaines, tous confrontés à la question du langage.

Il est vraisemblable que l'usage peu contrôlé du label « analyse du discours » résulte pour une part de l'écart de plus en plus grand qui se creuse entre l'inertie des découpages institutionnels du savoir et la réalité de la recherche actuelle qui ignore ces découpages hérités du XIX^e siècle. Un nombre croissant de travaux qui ont de grandes difficultés à se reconnaître dans les partages traditionnels peuvent être incités à se ranger sous l'étiquette d'« analyse du discours » pour se donner un minimum d'autorité, en se rattachant à un domaine qui a l'avantage de se présenter comme un domaine ouvert. Ceci n'est d'ailleurs pas réservé à l'analyse du discours. Il se développe des ensembles de recherche transverses dans les sciences sociales ou humaines qui, selon les pays, se rattachent à des espaces dont les objets et les démarches sont encore mal identifiés si on les rapporte au découpage classique des Facultés : « cultural studies », sémiotique, communication...

Mais à moyen ou à long terme une telle situation n'est pas saine, car au lieu de provoquer un remodelage productif des frontières, elle peut amener le développement d'une recherche en quelque sorte à deux vitesses : l'une selon les disciplines traditionnelles, qui serait hautement contrôlée et valorisée, l'autre plus proche des intérêts sociaux du moment (ceux de la société, ceux des populations de chercheurs), plus ouvertes sur les médias mais sans assise conceptuelle et méthodologique solide. On voit bien ce qu'une sociologie des sciences d'inspiration bourdieusienne pourrait dire d'une telle situation. Pour ma part, je ne partage pas le pessimisme de ceux qui voient dans les travaux sur le discours un phénomène plus sociologique qu'épistémologique, même si c'est un espace dont les contours apparaissent encore flous.

Les réticences que certains manifestent à l'égard des travaux sur le discours tiennent sans doute au fait qu'on a tendance à les aborder en prenant pour point de référence le noyau de la linguistique « dure ». Or, les recherches sur le discours bénéficient (ou au contraire pâtissent, pour certains) d'un statut singulier qui les inscrivent dans les sciences du langage, tout en en faisant une zone carrefour pour l'ensemble des sciences humaines ou sociales, voire des « humanités ». On peut en effet aborder les recherches sur le discours aussi bien en partant de la linguistique qu'en partant de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie, de la théorie littéraire, etc. Situation qui n'a rien d'extraordinaire : la philologie d'antan pouvait être abordée aussi bien comme une entreprise linguistique que comme une entreprise historique, selon la façon dont on la considérait.

Aujourd'hui, quand on parle d'analyse du discours on ne peut plus ignorer que cette étiquette recouvre dans le monde entier des travaux d'inspirations très différentes. On a beau multiplier les synthèses, les présentations, les mises au point, l'analyse du discours reste extrêmement diversifiée. À l'heure de « l'e-mail » et de la mobilité des chercheurs, les découpages géographiques et intellectuels traditionnels doivent composer avec des réseaux d'affinités scientifiques qui se jouent des frontières et qui modifient profondément les lignes de partage épistémologique. En analyse du discours comme ailleurs, la transformation des modes de communication a modifié en profondeur les conditions d'exercice de la recherche.

D'ailleurs, on ne peut pas rapporter l'analyse du discours à un fondateur reconnu : c'est un espace qui s'est constitué progressivement à partir des années 1960 par la convergence des courants venus de lieux très divers. Certains préfèrent mettre l'accent moins sur sa nouveauté que sur son ancienneté, sans doute pour lui donner davantage de légitimité. Ainsi Teun Van Dijk considère-t-il qu'elle prolonge la rhétorique antique :

Discourse analysis is both an old and a new discipline. Its origins can be traced back to the study of language, public speech, and literature more than 2000 years ago. One major historical source is undoubtedly classical rhetoric, the art of good speaking. (1985, p. 1)

Il y a toutefois un danger évident à placer l'analyse du discours dans la continuité de la rhétorique, comme si la rhétorique – ou plutôt les différentes configurations de la rhétorique – n'étaient pas solidaires de configurations du savoir et de pratiques irrémédiablement disparues. À notre sens, l'analyse du discours implique au contraire la reconnaissance d'un « ordre du discours » irréductible au dispositif rhétorique. Ce qui ne l'empêche pas de réinvestir, une fois convenablement réélaborées, un grand nombre de catégories et de problématiques issues de la rhétorique ou d'autres pratiques.

Pour nous, l'analyse du discours n'est pas seulement venue combler un manque en pointillés dans la linguistique du système, comme si à Saussure on avait ajouté Bakhtine, à une linguistique de « langue » une linguistique de la « parole ». Certes, elle a un lien privilégié avec les sciences du langage, dont elle relève – du moins dans la conception qui prévaut communément, et particulièrement en France – mais son développement implique non seulement une extension de la linguistique, mais aussi une reconfiguration de l'ensemble du savoir. On notera d'ailleurs que ses grands inspirateurs des années 60 ne sont que pour une part des linguistes. On y trouve aussi des anthropologues (Hymes, ...), des sociologues (Garfinkel, Sacks...), mais aussi des philosophes soucieux de linguistique (Pêcheux) ou non (Foucault).

Pour introduire un minimum de cohérence tout en prenant en compte l'hétérogénéité du domaine, on est souvent tenté de produire des définitions consensuelles, mais peu contraintes. C'est le cas du *Handbook of discourse analysis* de Teun Van Dijk qui voit dans l'analyse du discours l'étude de « l'usage réel du langage par des locuteurs réels dans des situations réelles » (1985, p. 2). C'est le cas aussi de Deborah Schiffrin, pour qui l'analyse du discours « studies not just utterances, but the way utterances (including the language used in them) are activities embedded in social interaction » (1994, p. 415). On en arrive ainsi à se représenter l'analyse du discours comme une sorte de « superlinguistique », où se réconcilieraient forme et fonction, système et usage.

À l'opposé, on trouve des définitions claires mais à l'évidence trop restrictives. Une telle attitude peut correspondre à deux démarches bien distinctes :

- Certains appellent « analyse du discours » les recherches qui s'inscrivent dans le cadre de leur propre problématique et rejettent dans les ténèbres extérieures toutes les autres. La chose n'est pas rare ; elle pousse dans sa logique extrême le fonctionnement habituel des sciences humaines, où l'on est bien obligé de produire une définition de la discipline dont on se réclame qui soit en harmonie avec ses propres recherches.
- D'autres, dans le souci d'user de désignations univoques, construisent une définition de l'analyse du discours qui ne prend pas du tout en compte la diversité des recherches effectivement menées en son nom. On pourrait évoquer à ce propos l'intéressante distinction établie par S.-C. Levinson (1983) : l'analyse du discours constituerait l'un des deux grands courants de l'analyse des interactions orales, à côté de « l'analyse conversationnelle » ; l'analyse du discours, centrée sur les actes de langage, serait représentée par des recherches comme celles de J. Mc H. Sinclair et M. Coulthard (1975) ou de l'École de Genève (Roulet & al., 1985) à ses débuts. Cette distinction est sans nul doute pertinente, mais ce n'est qu'une décision terminologique.

Avec le même souci de produire une définition restrictive, d'autres voient dans l'analyse du discours une discipline qui prendrait en charge les phénomènes que dans les années 60 ou 70 on disait relever de la « grammaire de texte ». M. Charolles et B. Combettes, par exemple, intitulent « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours » (1999) ce qui, en fait, est un panorama de l'évolution de la linguistique textuelle. Cet usage qui consiste à appeler « analyse du discours » l'étude des phénomènes de cohérence/cohésion textuelle – même s'il peut se prévaloir l'article de Harris de « Discourse analysis » (1952) qui a consacré le label « analyse du discours » - ne correspond pas à l'usage dominant. Il serait en effet réducteur de voir dans le discours une simple extension de la linguistique au-delà de la phrase. C'est d'ailleurs ce que soulignent très justement Charolles et Combettes eux-mêmes :

À l'échelle du discours, on n'a en effet pas affaire (...) à des déterminismes exclusivement linguistiques, mais à des mécanismes de régulation communicationnelle hétérogènes dans lesquels les phénomènes linguistiques doivent être envisagés en relation avec des facteurs psycholinguistiques, cognitifs, et sociolinguistiques. (1999, p. 79)

On retrouve cette assimilation plus ou moins exacte entre analyse du discours et étude des régularités transphrastique » chez J. Moeschler et A. Reboul :

Le problème que cherche à résoudre L'ANALYSE DE DISCOURS à son origine, c'est celui de l'interprétation des discours. Comment, étant donné un discours (une suite non arbitraire de phrases), peut-on lui donner un sens ? (1998, p. 12).

L'Analyse de discours est ainsi définie comme la

sous discipline de la linguistique qui tente d'expliquer un grand nombre de faits (anaphore, temps verbaux, connecteurs, etc.) en recourant à une unité supérieure à la phrase, le DISCOURS, et à des notions permettant de le définir (COHÉRENCE, mémoire discursive, etc.). (1998, p. 14)

Il est vrai que rabattre l'analyse du discours sur l'étude des phénomènes transphrastiques lui donne une respectabilité et une visibilité qu'elle n'a pas quand elle se présente comme un ensemble confus de travaux aux frontières de la linguistique. Même s'il n'existe évidemment aucun monopole en matière de définitions de l'analyse du discours, l'usage qui consiste à appeler « analyse du discours » l'étude des phénomènes de cohérence/cohésion textuelle va à l'encontre des habitudes, et pas seulement de celles qui prévalent en France ; je pense par exemple au manuel d'analyse du discours de Brown et Yule (1983) qui met l'accent non sur la cohésion textuelle, mais sur la fonction communicationnelle des textes.

La difficulté qu'il y a à définir l'analyse du discours tient aussi au fait que l'on pense spontanément la relation entre « discours » et « analyse du discours » sur le modèle de la relation entre objet empirique et discipline qui étudie cet objet. Constatant qu'il existe un domaine communément appelé « discours », identifié plus ou moins vaguement avec l'activité contextualisée de production d'unités transphrastiques, on considère l'analyse du discours comme la discipline qui le prendrait en charge. C'est présupposer ce qui ne va pas de soi : que « le discours » est un objet *immédiatement donné*, et de surcroît l'objet d'une discipline.

Certes, il ne constitue pas un domaine aussi ouvert que « l'éducation » ou « la presse », par exemple, mais ce n'est pas pour autant qu'il puisse être saturé par une seule discipline. Dans cette perspective j'ai défendu (Maingueneau, 1995) l'idée que le discours ne devient véritablement objet de savoir que s'il est pris en charge par diverses disciplines qui ont chacune un *intérêt* spécifique : sociolinguistique, théories de l'argumentation, analyse du discours, analyse de la conversation, l'analyse critique du discours (la « CDA » anglo-saxonne), etc. Dans cette optique, on distingue *analyse du discours* et *linguistique du discours*, la première n'étant qu'une des composantes de la seconde. L'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. Ce dispositif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel : penser les lieux indépendamment des paroles qu'ils autorisent, ou penser les paroles indépendamment des lieux dont elles sont partie prenante, ce serait rester en deçà des exigences qui fondent l'analyse du discours.

Ici la notion de « lieu social » ne doit cependant pas être appréhendée de manière trop immédiate : il peut s'agir d'un *positionnement* dans un champ discursif (politique, religieux...). Dans tous les cas l'analyste du discours doit accorder un rôle central à la notion de genre de discours, qui par nature déjoue toute extériorité simple entre « texte » et « contexte ».

Suivant cette logique, les mêmes productions verbales peuvent permettre d'élaborer des corpus pour diverses disciplines du discours. Étudiant un débat politique à la télévision, par exemple, l'analyste de la conversation ou celui de l'argumentation ne se focaliseront pas sur les mêmes aspects. Le premier s'interrogera sur la négociation des tours de parole, la préservation des faces, les phénomènes paraverbaux, etc. ; le spécialiste d'argumentation centrera son attention sur l'auditoire visé, la nature et le mode d'enchaînement des arguments, l'ethos, etc. Quant à l'analyste du discours, il s'interrogera au premier chef sur le genre de discours lui-même, sur la composition textuelle, sur les rôles socio-discursifs qu'il implique, sur la redéfinition du politique qu'implique ce genre télévisuel, etc.

Ces disciplines du discours ne fonctionnent pas pour autant de manière insulaire, elles sont constamment amenées à prendre en compte les perspectives de telle(s) ou telle(s) autre(s), mais à partir du site qui lui est propre : on mobilise les ressources d'une discipline du discours pour les mettre au service d'une autre.

Pour autant, toute recherche sur le discours ne relève pas nécessairement d'une discipline. Pour nombre de travaux à visée fortement descriptive on est parfois dans l'incapacité de dire quelle discipline les régit. Les différences entre disciplines n'apparaissent en effet que si la recherche s'inscrit véritablement dans une problématique, profilée par l'intérêt qui gouverne la discipline concernée.

On n'exagérera pas non plus l'indifférence des objets aux diverses disciplines du discours. S'il n'existe pas de « données » qui soient la propriété exclusive d'une discipline, il est néanmoins indéniable que chacune a des *objets préférentiels*. Un analyste du discours est a priori moins intéressé que d'autres par des conversations familières ; il s'agit en effet de pratiques verbales qu'on peut difficilement rapporter à un lieu institutionnel ou à un positionnement idéologique. On conçoit aussi qu'un analyste de l'argumentation accorde une attention soutenue au discours publicitaire et qu'un analyste de la conversation n'affectionne guère les corpus philosophiques, fût-ce les dialogues de Platon (ce qui n'empêche pas les analystes du discours philosophique de tirer profit des travaux sur la conversation (Cossutta (ed.), 2005)).

Une telle conception de l'analyse du discours n'est pas sans évoquer celle qui prévaut dans le monde britannique. On la voit par exemple à l'œuvre chez Brown et Yule, qui présentent l'analyse du discours comme « the analysis of language in use », puis comme « an investigation of what language is used for » (1983, p. 1). Le manuel de David Nunan, *Introducing discourse analysis*, qui s'inscrit dans le même courant, est plus précis :

In the case of the discourse analyst, the ultimate aim of this analytical work is both to show and to interpret the relationship between these regularities and patterns in language and meanings and purposes expressed through discourse. (1993, p. 7).

Même dans ces limites, il s'en faut de beaucoup que l'analyse du discours soit homogène. J'ai eu l'occasion d'énumérer (Maingueneau, 1995, p. 8) un certain nombre de facteurs interdépendants qui poussent à la diversification des recherches en analyse du discours. Je les rappelle ici :

- *L'hétérogénéité des traditions* scientifiques et intellectuelles ; celle-ci, comme nous l'avons dit plus haut, est d'ailleurs de moins en moins liée à une répartition strictement géographique, même si elle n'en est pas indépendante. C'est davantage une affaire de réseaux. Dans diverses publications j'ai ainsi pu parler de « tendances françaises », bien que cela ne veuille pas dire que toutes les recherches d'analyse du discours menées en France soient concernées, ni que ce type de recherche ne soit mené qu'en France, ni même que tous les chercheurs qui participent de ces tendances y soient impliqués au même degré. Au nombre de ces « tendances » on peut évoquer l'intérêt pour des corpus fortement contraints sur le plan institutionnel, le recours aux théories de l'énonciation linguistique, la prise en compte de l'hétérogénéité énonciative, le souci de ne pas effacer la matérialité linguistique derrière les fonctions des discours, la primauté donnée à l'interdiscours, la nécessité d'une réflexion sur les positions de subjectivité impliquées par l'activité discursive.
- *La diversité des disciplines d'appui* : au carrefour des divers champs des sciences humaines, l'analyse du discours prend des visages très variés selon le ou les champs qui lui donnent une impulsion. Aux Etats-Unis l'anthropologie et la sociologie ont joué un rôle essentiel dans sa constitution ; en France la psychanalyse, la philosophie ou l'histoire ont exercé sur elle une grande influence.

- *La diversité des positionnements* (« écoles », « courants », etc.), avec leurs fondateurs charismatiques, leurs mots de ralliement, etc.
- *Les types de corpus* privilégiés par les chercheurs.
- *L'aspect de l'activité discursive* qui est pris en compte : les conditions d'émergence, de circulation, les stratégies de production ou d'interprétation...
- *La visée appliquée ou non* de la recherche, même s'il est impossible de tracer une ligne de partage claire entre recherches appliquée et non-appliquée, l'analyse du discours étant très sensible à la demande sociale.
- *La discipline de rattachement* des analystes du discours : un historien ou un sociologue qui recourent à l'analyse du discours auront inévitablement tendance à y voir un instrument au service d'une interprétation ; a priori ce sera moins le cas d'un chercheur qui se réclame de la linguistique.

Mais une telle liste présente l'inconvénient de mettre les facteurs de diversification sur le même plan. En outre, en laissant entendre que la distinction linguistique du discours/disciplines du discours suffit à structurer cet espace, elle minore d'autres lignes de partage. Pour rendre compte de la complexité effective des recherches sur le discours, il faut pousser plus loin la réflexion.

Il existe d'ailleurs une autre position sur cette question, celle qu'exemplifie l'ouvrage de Deborah Schiffrin *Approaches to discourse* (1994). S'appuyant sur une définition du discours comme « utterances as social interaction » (*op. cit.*, p. 419), elle établit une distinction entre deux niveaux : celui de « l'analyse du discours », qui chez elle correspond à peu près à ce que nous appelons « linguistique du discours » - avec toutefois une insistance sur la dimension interactionnelle-, et un nombre ouvert d'« approches » qui la spécifient. Ces dernières sont censées partager six postulats (1994, p. 416) :

1. Analysis of discourse is empirical (...).
2. Discourse is not just a sequence of linguistic units : its coherence cannot be understood if attention is limited just to linguistic form and meaning.
3. Resources for coherence jointly contribute to participant achievement and understanding of what is said, meant, and done through everyday talk.
4. The structures, meanings, and actions of everyday spoken discourse are interactively achieved.
5. What is said, meant, and one is sequentially situated, i.e. utterances are produced and interpreted in the local contexts of other utterances.
6. How something is said, meant, and done – speakers' selections among different devices as alternative ways of speaking – is guided by relationships among the following :
 - (a) Speaker intentions ;
 - (b) Conventionalised strategies for making intention recognizable ;
 - (c) The meanings and functions of linguistic forms within their emerging contexts ;
 - (d) The sequential context of other utterances ;
 - (e) Properties of the discourse mode, e.g. narrative, description, exposition ;
 - (f) The social context, e.g. participant identities and relationships, structure of the situation, the setting ;
 - (g) A cultural framework of beliefs and actions.

Le postulat même qu'il existe un certain nombre de principes partagés fait problème ; on peut au contraire soutenir que les spécialistes du discours ne partagent de présupposés que sur le mode de l'air de famille wittgensteinien. De plus, chez D. Schiffrin, comme c'est souvent le cas dans le monde anglo-saxon, « discourse » est référé à l'interaction orale (l'« everyday spoken discourse »). Or, ce n'est pas une question triviale que de décider si l'univers du « discours » s'organise autour de cette caractérisation. Cette restriction va sans doute de pair avec l'absence de problématiques de la subjectivité énonciative ou des genres de discours. Rien d'étonnant si dans ces formulations il est question de « situation », de « setting », de « context », et non d'institution. Quant à la notion d'interdiscours, elle est réduite au « sequential context of other utterances. »

On peut également s'interroger sur la nature des « approches » que présente l'ouvrage de Schiffrin : a) « speech act approach », b) « interactional sociolinguistics » (Gumperz, Goffman) ; c) « ethnography of communication » (Hymes), d) « pragmatic approach », e) « conversation analysis » (ethnométhodologie), f) « variationist approach » (Labov).

À l'évidence, cette liste est hétérogène. Il semble clair que la théorie des actes de langage et la pragmatique ne se situent pas du tout au même niveau que les autres ; ce ne sont pas des « approches » proprement dites : elles correspondent en fait à une certaine conception du langage et du sens, partagée par de multiples courants.

On retrouve un point de vue proche de celui de Schiffrin chez beaucoup de chercheurs ; ainsi dans le manuel de S. Titscher, M. Meyer, R. Wodak, E. Vetter (2000) *Methods of Text and Discourse Analysis*, qui juxtapose pas moins de douze « approches » différentes. Plus récemment encore dans un article collectif M. Stubbe & al. (2003) testent cinq « approches » sur un même fragment de conversation : 9 minutes d'un entretien entre un homme et une femme sur leur lieu de travail, en Nouvelle Zélande. Parmi ces cinq approches (« conversation analysis », « interactional sociolinguistics » (Gumperz), « politeness theory » (Brown and Levinson), « critical discourse analysis », « discursive psychology » (Potter et Wetherell)) trois ne figureraient pas dans le livre de Titscher & al. Dans leur article, Stubbe & al. évoquent même la possibilité de recourir à d'autres « approches » :

pragmatic, speech act theory, variation, analysis, communication accommodation, theory, systemic-functional linguistics, semiotics, proxemics, and various types of rhetorical, stylistic, semantic and narrative analysis. (2003, p. 351)

On est un peu surpris de voir ici la théorie de la politesse, par exemple, promue au rang d'« approche », alors même que c'est un composant obligé de toute interaction. Ici encore les « approches » se situent sur des plans distincts. On peut y distinguer :

- des disciplines ou des courants : ainsi la sémiotique, la stylistique, l'ethnographie de la communication, la « critical discourse analysis »
- des composants obligés des interactions verbales : proxémique, politesse, actes de langage... ;
- des conceptions du langage, qui ne sont pas propres à un courant : ainsi la pragmatique.

Dans cette démarche rien ne semble permettre d'arrêter la prolifération des « approches ». Ce mode de présentation, d'un point de vue didactique, est commode (d'ailleurs les ouvrages de Schiffrin et Titscher et al. sont des manuels), mais il induit une certaine conception des études sur le discours : celle d'un vaste marché où s'exerce une concurrence généralisée, où chaque producteur propose son « approche » à des chercheurs qui font leur choix en fonction de leurs besoins. Cet effet est accentué par la présentation choisie par Stubbe et al., qui consiste à étudier le même fragment de conversation : on peut s'étonner de cette indépendance entre les « data » et les approches, comme si les approches ne contribuaient pas de manière décisive à construire ces « data ».

Il nous semble préférable de ne pas verser dans les « approches » du discours ce qui en fait appartient aux *ressources* communes à ceux qui travaillent sur le discours : genre de discours, cohérence/cohésion textuelle, typologie des discours, polyphonie, actes de langage, théorie de la politesse, etc. Certes, tel ou tel courant va mettre l'accent sur tel type de ressource, mais on peut difficilement en parler en termes d'approche. À ces « ressources » communes on doit ajouter les présupposés théoriques partagés par un grand nombre de spécialistes du discours : le langage comme activité, la contextualité radicale du sens, le caractère interactif de la communication verbale, etc. Il est inévitable que ces présupposés fassent l'objet de discussion, mais sans eux il n'y aurait pas un espace de recherche commun. Par exemple, il est bien connu que l'analyse du discours d'inspiration française défend quelques postulats qui ne sont pas ceux de la majorité des chercheurs ; mais cela ne va pourtant pas jusqu'à provoquer un éclatement du champ, dans la mesure où il s'en faut de beaucoup qu'il y ait désaccord sur tous les postulats. D'ailleurs, le désaccord n'est pas toujours perceptible car il porte sur l'interprétation et non sur le présupposé : tout le monde n'interprète pas de la même manière le postulat de la primauté de l'interdiscours, mais un grand nombre de chercheurs y adhèrent.

Le point litigieux, rappelons-le, concerne la manière d'appréhender la diversité des recherches sur le discours. La position défendue en 1994 par Schiffrin et beaucoup d'autres ensuite consiste à dire que ces recherches se partagent entre une multitude d'« approches » qui sont autant d'éclairages distincts du « discours ». La position que j'ai défendue en 1995 mettait au contraire au premier plan diverses « disciplines du discours ». La question de fond qui est ainsi posée est de savoir si la recherche sur le discours est structurée par des disciplines ou par des « approches » au sens de Schiffrin et de ses successeurs (en éliminant

toutefois quelques indésirables comme la pragmatique ou la politesse), c'est-à-dire par des « courants ». Par « courant » il faut entendre à la fois a) une certaine conception du discours, b) de la finalité de son étude, c) des méthodes pertinentes pour l'analyser. Par exemple, l'ethnographie de la communication, la sociolinguistique interactionnelle de Gumperz, le courant althusserien de l'École française (M. Pêcheux) seraient autant de courants.

En mettant au contraire au premier plan les disciplines du discours, on fait à mon sens une double hypothèse :

- 1) La communication verbale envisagée comme discours offre un nombre réduit d'angles d'attaque (justification par l'objet) ; en d'autres termes, par leur existence même, les disciplines, pour peu qu'elles acquièrent une certaine stabilité, disent quelque chose de l'objet auquel elles se confrontent. Certes, pas plus que les « courants », les disciplines ne sont des réalités transhistoriques (on sait par exemple que le champ de la rhétorique traditionnelle était beaucoup plus large que celui des théories modernes de l'argumentation), mais elles se développent sur une plus longue durée et sont moins liées à l'individualité d'un fondateur.
- 2) La recherche exige des espaces sociaux de mise en commun des produits scientifiques, des communautés de chercheurs qui ont besoin de travailler sur des espaces moins indéterminés que « le discours », des territoires qui soient communs à plusieurs courants.

Il y a ici le choix entre deux attitudes. L'une n'accorde aucun crédit au versant socio-discursif de la recherche ; l'autre consiste à penser qu'il y a une interaction essentielle entre son versant conceptuel et son versant institutionnel, en raison du caractère foncièrement coopératif de cette activité. Les disciplines sont indissociables de communautés de chercheurs qui partagent des intérêts communs, échangent des informations, participent de manière privilégiée aux mêmes groupements (colloques, tables-rondes, journées d'études, jurys de thèse...) et figurent dans les mêmes réseaux de renvois bibliographiques. Je citerai ici les propos d'un épistémologue des sciences sociales, pour qui la discipline est à la fois

un lieu d'échange et de reconnaissance, et matrice de discours et de débats légitimes (...) un lieu de ressources sociocognitives, de références autorisées, de normes partagées et d'exemples communs, permettant le tissage d'une *tradition*, problématique, conflictuelle, mais réelle, de connaissance. Cet espace de spécialisation disciplinaire est donc un lieu où peuvent s'articuler en une entreprise de connaissance légitime – non plus seulement socialement mais épistémologiquement, c'est-à-dire en une entreprise de connaissance *argumentée* – les divers langages par lesquels s'organise le travail analytique. *Espace social de légitimation de savoirs, une discipline est, indissociablement, un espace logique de construction d'argumentations* (Berthelot, 1996, pp. 99-100).

Dans cette perspective, si l'on maintient une distinction par exemple entre deux disciplines du discours, l'« analyse des conversations » et « l'analyse du discours », c'est à la fois pour des raisons liées à l'objet (il existe en particulier une forte spécificité des conversations) et pour des raisons de fonctionnement des communautés scientifiques : l'observation des colloques, des supports de publications, des références bibliographiques montre que les chercheurs de ces deux disciplines n'occupent pas le même espace, même si dans de nombreuses circonstances ils sont amenés à participer aux mêmes activités. La « conversation analysis » peut apparaître comme un courant si on la restreint à la problématique issue de la sociologie de Garfinkel, Sacks, etc. ; mais comme une discipline si on y intègre d'autres courants. On a vu plus haut que S. Levinson (1983) y distinguait deux courants majeurs, « conversation analysis » et « discourse analysis ».

Il nous semble que ce n'est pas rendre justice aux travaux de Labov, par exemple, que d'y voir, comme Schiffrin, une simple « approche » du discours, sans la référer d'abord au champ disciplinaire de la sociolinguistique, dont ils prolongent et renouvellent les questions les plus classiques, celles qui ont trait à la variation.

Cela dit, il serait tout à fait artificiel d'inscrire certains courants dans une discipline déterminée. C'est le cas par exemple de la sociolinguistique interactionnelle de Gumperz, pour laquelle cela n'a pas grand sens de se demander si elle relève de la sociolinguistique, de l'analyse des conversations ou de l'analyse du discours. Cela n'empêche pas que les travaux de Gumperz ne reçoivent pas le même éclairage selon qu'on les aborde comme une contribution à l'analyse des conversations ou comme un moyen de « traiter les problèmes d'identité et

leurs rapports aux divisions sociales, politiques et ethniques » (Gumperz, 1989, p. 7), ce qui rapproche de perspectives plus sociolinguistiques. On peut même aller plus loin : certains courants ne se laissent pas enfermer dans l'espace des recherches sur le discours : le courant ethnométhodologiste relève aussi de la sociologie.

En outre, pour rendre compte de la réalité des recherches sur le discours, il faut également prendre en compte un autre mode de groupement des chercheurs qui, pour n'être pas fondé sur des présupposés théoriques et méthodologiques, n'en est pas moins très puissant : les territoires délimités par l'objet d'étude (discours télévisuel, discours administratif, discours politique...) Ces domaines de recherche sont eux-mêmes en général des composantes de domaines plus vastes : l'analyse du discours télévisuel, par exemple, pourra être une composante des études sur la télévision, ou sur les médias. Comme dans les « cultural studies » anglo-saxonnes, le principe de groupement est alors thématique : « gender studies », « postcolonial studies », « gay studies », etc.

La constitution de réseaux de chercheurs qui se regroupent autour du même objet (nous dirons du même *territoire*) sans pour autant appartenir au même champ des sciences humaines ou sociales ni appartenir au même courant n'est pas un phénomène marginal. Déjà, le postulat même des études sur le discours, à savoir que n'importe quel type de production verbale est digne d'investigation, a pour corollaire la rareté des objets effectivement étudiés, eu égard à l'infini des corpus possibles. Ce sont inévitablement les phénomènes sociaux perçus comme importants – à quelque titre que ce soit – qui retiennent plus facilement l'attention et sont les mieux subventionnés. À cela s'ajoute le fait que la pluri-, la trans, l'inter-disciplinarité sont aujourd'hui largement recommandées par les politiques de recherche, qu'elles deviennent souvent la condition *sine qua non* pour obtenir des crédits. Dans ces « territoires » l'étude du discours n'est qu'une des approches possibles, à côté d'autres, venues d'autres horizons des sciences humaines et sociales.

On aurait tort néanmoins de reconduire à ce propos les vieilles oppositions en considérant que les groupements par territoires ne sont qu'une sorte d'application sans portée théorique : à partir du moment, pense-t-on, où un certain nombre de chercheurs aux formations très diverses n'ont pas d'autre commun dénominateur qu'un certain objet, découpé en fonction d'une demande d'ordre social, ce ne sera jamais qu'une juxtaposition éclectique d'approches hétéronomes dont la validité s'évaluera essentiellement par leur pouvoir d'intervention dans la société. En réalité, les choses sont beaucoup plus complexes : les recherches par territoires interviennent fortement dans les élaborations conceptuelles : le parler des jeunes est, certes, un territoire socialement sensible et médiatiquement porteur, mais c'est aussi un objet qui va infléchir significativement les concepts des chercheurs. En outre, il existe une dynamique intellectuellement créatrice dans la pluridisciplinarité : le seul fait que pendant une longue période des chercheurs de disciplines différentes collaborent sur le même territoire ne peut pas ne pas avoir des effets profonds, sur le plan théorique comme sur le plan institutionnel.

Pour résumer, on pourrait dire que les recherches sur le discours impliquent une interaction permanente entre deux grands principes de groupement des chercheurs :

- En premier lieu, des groupements par *disciplines du discours* et par *courants* (intégrés ou non dans une discipline). Les chercheurs y partagent un certain nombre de postulats et de « ressources » conceptuelles et méthodologiques ; il reste néanmoins entendu que ce « partage » est plutôt à penser sur le mode de l'air de famille wittgensteinien que sur celui des conditions nécessaires et suffisantes pour appartenir à une classe.
- En second lieu un groupement par *territoires*, qui lui-même peut se faire à deux niveaux distincts : a) des groupements de linguistes du discours qui ne relèvent pas des mêmes courants ou disciplines ; b) des groupements entre linguistes du discours et chercheurs d'autres domaines.

Ces divers modes de groupement produisent un paysage confus et instable. En outre, on ne saurait oublier qu'un certain nombre de travaux d'orientation descriptive ne relèvent ni d'une discipline ni d'un courant, ni d'un territoire, mais peuvent être exploités par de multiples disciplines, courants ou territoires. Il en va de même pour les travaux qui portent sur les « ressources » communes aux linguistes du discours (ainsi certaines études sur la thématisation, les connecteurs, la polyphonie, etc.).

Mais la notion même de groupement n'est pas sans danger. Elle peut donner l'impression que chaque chercheur possède *son* groupe d'appartenance. Rien n'est plus faux, à quelques exceptions près : en règle générale, le même individu peut participer de plusieurs. Ce qui ne contribue pas peu à brouiller les lignes de partage.

II

Je vais à présent réfléchir sur les unités fondamentales avec lesquelles travaillent les analystes du discours, au sens restreint d'une discipline du discours ayant un intérêt spécifique. Dans l'analyse du discours francophone la notion de « formation discursive », la plus ancienne, coexiste avec d'autres comme « positionnement » et « genre de discours », sans que bien souvent leur articulation, voire leur compatibilité soit réellement explicitée.

Dans des travaux antérieurs (Maingueneau, 1991, pp. 25-28), j'ai déjà souligné l'hétérogénéité de l'analyse du discours, partagée entre une démarche « analytique » et une démarche « intégrative ». La première a été bien illustrée par la problématique de Michel Pêcheux, caractéristique de l'École française d'inspiration lacano-althusserienne : dans ce courant, fortement influencé par la psychanalyse, l'analyse du discours visait avant tout à défaire les continuités, de manière à faire apparaître dans les textes des réseaux de relation invisibles entre énoncés. La démarche « intégrative », en revanche, vise à articuler les composants de l'activité discursive, saisie dans sa double dimension sociale et textuelle. Cette démarche peut être illustrée par les travaux de Jean-Michel Adam (1999) ou ceux de P. Charaudeau (1995).

Cette distinction entre démarches analytique et intégrative peut être à la fois affinée et élargie, en considérant que les analystes du discours manient deux grands types d'unités : *topiques* et *non-topiques*¹.

Les unités topiques

1. Les unités domaniales

Les unités qu'on pourrait dire *domaniales* correspondent à des espaces déjà « prédécoupés » par les pratiques verbales.

Il peut s'agir de *types de discours*, attachés à un certain secteur d'activité de la société : discours administratif, publicitaire..., avec toutes les subdivisions dont on peut avoir besoin. Ces types englobent un certain nombre de *genres de discours* - entendus comme des dispositifs de communication socio-historiquement variables (le journal télévisé, la consultation médicale, le guide touristique...). Même les genres qui sont définis par leur auteur, comme c'est souvent le cas en littérature ou en philosophie, le sont à l'intérieur de pratiques verbales instituées. Types et genres de discours sont pris dans une relation de réciprocité : tout *type* est un groupement de genres, tout *genre* n'est tel que d'appartenir à un type. Néanmoins, la notion de genre, même au sens restreint où nous l'entendons ici, recouvre des réalités différentes : le journal télévisé ou le guide touristique sont des routines stabilisées, alors qu'une œuvre littéraire a un véritable auteur, qui peut contribuer à la catégorisation générique de son texte².

La notion de type de discours aussi est hétérogène ; il s'agit en effet d'un principe de groupement de genres qui peut correspondre à au moins deux logiques différentes : celle de la co-appartenance à un même *appareil* institutionnel, celle de la dépendance à l'égard d'un même *positionnement*. Ce n'est pas la même chose de parler de « discours de l'hôpital » et de « discours communiste ».

Le « discours de l'hôpital », c'est le réseau des genres de discours qui sont à l'œuvre dans un même appareil, en l'occurrence l'hôpital (réunions de service, consultations, compte-rendus opératoires, etc.). Dans une logique d'appareil, ce n'est pas la concurrence qui structure au premier chef l'espace. Dans un tout autre domaine, pour un genre universitaire comme le rapport de soutenance de thèse en lettres et sciences humaines en France (Dardy, Ducard, Maingueneau, 2001), il y a mise en réseau de genres complémentaires (thèse, soutenance, prérapport, rapport, rapport sur les rapports, commission de recrutement ou d'évaluation...), qui sont constitutifs du fonctionnement d'une certaine institution.

¹ Je modifie ici la présentation des unités d'analyse du discours faite dans Maingueneau (2003).

² Sur cette question voir Maingueneau (2002).

Le « discours communiste », en revanche, c'est la diversité des genres de discours (journal quotidien, tracts, programmes électoraux, etc.) produits par un positionnement déterminé à l'intérieur du champ politique. Chaque positionnement investit certains genres de discours et non tels autres, et cet investissement est une composante essentielle de son identité.

Rien n'empêche cependant d'aborder le discours communiste comme discours d'appareil : dans ce cas ce sont les genres de discours attachés au fonctionnement du parti qui seront pris en compte. C'est donc une question de point de vue.

2. Les unités transverses

Les analystes du discours travaillent également avec des unités qu'on pourrait dire *transverses*, en ce sens qu'elles traversent les textes relevant de multiples genres de discours. On pourrait parler ici de *registres* ; ceux-ci sont définis à partir de critères linguistiques (a), fonctionnels (b) ou communicationnels (c).

- a) Les registres définis sur des bases *linguistiques* peuvent être d'ordre énonciatif ; ainsi la fameuse typologie établie E. Benveniste (1966) entre « histoire » et « discours », qui a été complexifiée par la suite, en particulier par J. Simonin-Grumbach (1975) ou Jean-Paul Bronckart (Bronckart & al., 1985). Il existe aussi des typologies fondées sur des structurations textuelles : ainsi les « séquences » de Jean-Michel Adam (1999).
- b) D'autres registres reposent sur des critères *fonctionnels* ; ainsi le célèbre schéma des six fonctions de Jakobson ; mais il en existe d'autres, qui s'efforcent de classer les textes en postulant que le langage est diversement mobilisé selon qu'il accomplit telle ou telle fonction dominante : ludique, informative, normative, rituelle...
- c) D'autres enfin combinent traits linguistiques, fonctionnels et sociaux pour aboutir à des registres de type *communicationnel* : « discours comique », « discours de vulgarisation », « discours didactique » Même s'ils s'investissent dans certains genres privilégiés, ils ne peuvent pas y être enfermés. La vulgarisation, par exemple, est la finalité fondamentale de certains magazines ou manuels, mais elle apparaît aussi dans les journaux télévisés, dans la presse quotidienne, dans les interactions ordinaires, etc.

Les unités non-topiques

Les unités *non-topiques* sont construites par les chercheurs indépendamment de frontières préétablies (ce qui les distingue des unités « domaniales ») ; en outre, elles regroupent des énoncés profondément inscrits dans l'histoire (ce qui les distingue des unités « transverses »).

1. Les formations discursives

Des unités comme « le discours raciste », « le discours postcolonial », « le discours patronal », par exemple, ne peuvent pas être délimitées par des frontières autres que celles qu'a posées le chercheur ; elles doivent en outre être spécifiées historiquement. Les corpus auxquels elles correspondent peuvent contenir des énoncés relevant de types et de genres de discours les plus variés ; ils peuvent même, selon la volonté du chercheur, mêler corpus d'archives et corpus construits pour la recherche (sous forme de tests, d'entretiens, de questionnaires...). C'est pour ce type d'unité que je suis tenté de recourir au terme de « formation discursive », l'écartant ainsi aussi bien de la valeur que lui donne Foucault (1969, pp. 52-53) que de celle que lui donnent Haroche, Henry, Pêcheux (1971), mais sans les trahir totalement. Ces auteurs ne précisent pas en effet les relations entre formations discursives et genres de discours ; ils mettent plutôt l'accent sur le fait qu'il s'agit de systèmes de déterminations inconscientes de la production discursive en un lieu et un moment donnés.

2. Les parcours

Les analystes du discours peuvent également construire des corpus d'éléments de divers ordres (lexicaux, propositionnels, fragments de textes) extraits de l'interdiscours, sans chercher à construire des espaces de cohérence, à constituer des totalités. Dans ce cas, on entend au contraire déstructurer les unités instituées en définissant des *parcours* inattendus : l'interprétation s'appuie ainsi sur la mise à jour de relations insoupçonnées à l'intérieur de l'interdiscours. Ces parcours sont aujourd'hui considérablement facilités par l'existence de logiciels qui permettent de traiter de très vastes ensembles de textes.

On peut envisager des parcours de type formel (tel type de métaphore, telle forme de discours rapporté, de dérivation suffixale...) ; mais, dans ce cas, si l'on ne travaille pas sur un

ensemble discursif bien spécifié, on retombe dans l'analyse purement linguistique. On peut également envisager des parcours fondés sur des matériaux lexicaux ou textuels : par exemple la reprise ou les transformations d'une même formule dans une série de textes, ou encore les diverses recontextualisations d'un « même » texte. C'est ainsi qu'un travail a été mené sur la formule « épuration ethnique » (Krieg-Planque, 2003) ; dans ce cas il s'agit avant tout d'explorer une dispersion, une circulation, et non de rapporter une séquence verbale à une source énonciative. On peut aussi songer aux travaux autour de Sophie Moirand sur la « mémoire interdiscursive » dans la presse à propos des « événements scientifiques à caractère politique », comme l'affaire de la vache folle ou celle des O.G.M. (Moirand, 2001 ; Beacco, Claudel, Doury, Petit, Reboul-Touré, 2002).

Il est très séduisant de traverser de multiples frontières, de circuler dans l'interdiscours pour y faire apparaître des relations invisibles, particulièrement propices aux interprétations fortes. Mais le revers de la médaille est le risque de circularité entre hypothèses et corpus. C'est pourquoi ceux qui pratiquent ce type d'approche sont obligés au départ de se donner des contraintes méthodologiques fortes.

Si l'on reprend les divers types d'unités que nous avons évoquées, on parvient ainsi à ce tableau :

Unités topiques		Unités non-topiques	
Domaniales	Transverses	Formations discursives	Parcours
- Types / Genres de discours ----- a) Genres de champs b) Genres d'appareils	- Registres linguistiques - Registres fonctionnels - Registres communicationnels		

Parmi ces unités, celles qui attirent le plus facilement la suspicion sont évidemment les unités non-topiques : « formations discursives » et « parcours ». En effet, elles ne sont pas stabilisées par des propriétés qui définissent des frontières prédécoupées (quelle que soit l'origine de ce découpage) : le principe qui les regroupe est pour l'essentiel à la charge de l'analyste. Il ne faudrait pas, néanmoins, exagérer l'écart entre unités topiques et non-topiques. D'une part, les unités topiques ont beau être d'une certaine façon prédécoupées », elles posent au chercheur de multiples problèmes de délimitation, comme toujours dans les sciences humaines ou sociales. D'autre part, il existe un ensemble de principes et de techniques qui régulent ce type d'activité herméneutique. Il est vrai que ces « règles de l'art » restent souvent implicites, qu'elles sont acquises par imprégnation, mais on peut présumer qu'avec le temps, la construction des unités sera de moins en moins laissée au caprice des chercheurs.

On a en outre tout intérêt à ne pas symétriser *unités topiques* et *non-topiques*, qui n'obéissent pas à la même logique. D'un côté, il ne peut pas y avoir analyse du discours sans unités topiques, que celles-ci soient « domaniales » ou « transverses » ; d'un autre côté, replier l'analyse du discours sur les seules unités topiques, ce serait dénier la réalité du discours, qui par nature met constamment en relation discours et interdiscours : l'interdiscours « travaille » le discours, qui en retour redistribue cet interdiscours qui le domine. La société est parcourue d'agrégats de paroles agissantes auxquels qu'on ne peut assigner à un lieu. Force est donc de s'accommoder de l'instabilité d'une discipline qui est creusée par une faille constitutive. Il paraît impossible de faire la synthèse entre une démarche qui s'appuie sur des frontières et une approche qui les déjoue : cette dernière se nourrit des limites par laquelle la première s'institue. Entre les deux il y a une asymétrie irréductible. Le sens est frontière et subversion de la frontière, négociation entre des lieux de stabilisation de la parole et des forces qui excèdent toute localité.

Références bibliographiques

- Adam (J.-M.). 1999. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Beacco (J.-C.), Claudel (Ch.), Doury (M.), Petit (G.), Reboul-Touré (S.). 2002. « Science in media and social discourse : new channels of communication, new linguistic forms ». in : *Discourse studies*, 4 (3), pp. 277-300.
- Benveniste (E.). 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Berthelot (J.-M.). 1996. *Les vertus de l'incertitude*. Paris : PUF.
- Bronckart (J.-P.) et al. 1985. *Le fonctionnement des discours*, Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé.
- Brown (G.), Yule (G.). 1983. *Discourse analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Charaudeau (P.). 1995. « Une analyse sémiolinguistique du discours ». in : *Langages*, 117, pp. 96-111.
- Charolles (M.), Combettes (B.). 1999. « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours ». in : *Langue française*, 121, pp. 76-116.
- Cossutta (F.), (ed). 2005. *Le dialogue : introduction à un genre philosophique*. Lille : Septentrion.
- Dardy (C.), Ducard (D.) & Maingueneau (D.). 2001. *Un genre universitaire : le rapport de soutenance de thèse*. Lille : Septentrion.
- Ducrot (O.) & Schaeffer (J.-M.). 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Foucault (M.). 1969. *l'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Gumperz (J.). 1989. *Engager la conversation*. Paris : Minuit.
- Krieg-Plangue (A.). 2003. « Purification ethnique », *Une formule et son histoire*. Paris : CNRS Éditions.
- Haroche (C.), Henry (P.) & Pêcheux (M.). 1971. « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours ». in : *Langages*, 24, pp. 93-106.
- Levinson (S.-C.). 1983. *Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Maingueneau (D.). 1995. « Présentation ». in : *Langages*, 117, pp. 5-11.
- Maingueneau (D.). 2002. « Analysis of an academic genre ». in : *Discourse studies*, 4 (3), pp. 319-342.
- Maingueneau (D.). 2003. « Quelles unités pour l'analyse du discours ? ». in : *Romanistisches Jahrbuch*, 53-2002, pp. 109-118 [Berlin, Newyork : Walter de Gruyter].
- Moirand (S.) 2001. « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique ». in : *SEMEN*, 13, pp. 97-118.
- Nunan (D.) 1993. *Introducing discourse analysis*. London : Penguin English.
- Schiffrin (D.) 1994. *Approaches to discourse*. Oxford, UK and Cambridge, USA : Blackwell.
- Reboul (A.) & Moeschler (J.). 1998. *Pragmatique du discours*. Paris : A. Colin.
- Simonin-Grumbach (J.). 1975. « Pour une typologie des discours ». in : Kristeva (J.) & al., (eds.). *Langue, discours, société*, Paris : Seuil.
- Stubbe (M.), Lane (C.), Hilder (J.), Vine (E.), Vine (B.), Marra (M.), Holmes (J.) & Weatherall (A.). 2003. « Multiple discourse analyses of a workplace interaction ». in : *Discourse studies*, 5 (3), pp. 351-388.
- Swales (J.) 1990. *Genre Analysis. English in Academic and Research Settings*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Titscher (S.), Meyer (M.), Wodak (R.) & Vetter (E.). 2000. *Methods of Text and Discourse Analysis*, London : Sage.
- Van Dijk (T.). 1985. « Discourse analysis as a new cross-discipline ». in : Van Dijk (T.), (ed.). *Handbook of Discourse Analysis*, vol.1. NewYork : Academic Press, pp. 1-10.